

## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VOUS AIDE A REDUIRE VOS DECHETS

Lançons-nous dans l'action !

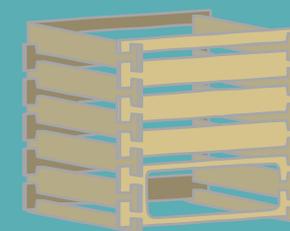
### LE COMPOSTAGE

Avec le compostage, raisonnons 2 en 1 : réduisons nos déchets et fabriquons notre terreau ! Notre poubelle contient **1/3 de déchets organiques** dont la plupart sont compostables.

Les déchets de cuisine et de jardin peuvent produire un excellent terreau moyennant quelques règles.

Pour en savoir plus, consultez le site de la Communauté de communes ou récupérez la plaquette de compostage auprès de votre mairie ou à la Maison des Services.

 La Communauté de communes vous propose d'acquérir un composteur en bois de 1m<sup>3</sup> pour 25€ ou de 360L, idéal pour les petits jardins, pour 20€.



 Le STOP-PUB est à votre disposition dans votre mairie ou la Maison des Services



### LE STOP-PUB

Notre boîte aux lettres accumule plus de **40 kg de publicité par an** ! Optons pour une solution simple et efficace : le STOP-PUB.

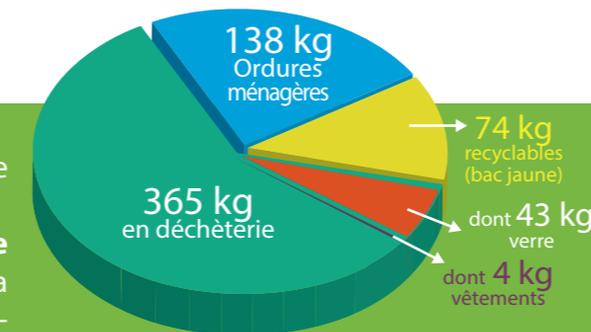
## CADRE ET REGLEMENTATION Quelques chiffres pour se faire une idée

Les lois Grenelle de l'environnement nous imposent de construire une véritable **politique de réduction de nos déchets ménagers**. Avec la mise en place de la **Redevance Incitative** et de la **collecte sélective en porte à porte**, la Communauté de communes de la Basse-Zorn a franchi une 1<sup>ère</sup> étape importante. Depuis 2013, la quantité des ordures ménagères a légèrement diminué. **Nous triions mieux mais ne réduisons que peu la quantité de nos déchets**. 2<sup>ème</sup> étape de la démarche collective, l'élaboration d'un **Programme Local de Prévention des Déchets**, validé en février 2015 sur le territoire de la collectivité, **qui fixe pour objectif de diminuer de 10 % la quantité de déchets ménagers d'ici 2020**.

Ce mini guide doit vous aider à prendre la mesure de la situation et vous donner des idées pour agir, individuellement, par des moyens très simples, qui, collectivement, pourront avoir un effet important pour le territoire.

Le montant moyen de la redevance est en baisse depuis 3 ans, notamment grâce à vos efforts de tri ! Aujourd'hui, la facture moyenne sur le territoire est de 188 € pour 20 levées du bac bleu. En appliquant les éco-gestes présentés dans ce guide, vous pouvez diminuer le montant de vos factures.

Publication de la Communauté de communes de la Basse-Zorn – septembre 2016  
34, rue de La Wantzenau, 67720 HOERDT Cedex • Tél. 03 90 64 25 50 • Fax. 03 90 64 25 69  
communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr • www.cc-basse-zorn.fr  
Crédits © CCBZ, Freepik, Ministère de l'agriculture / gaspillagealimentaire.fr – \* source ADEME – \*\* source SDEA  
Imprimé sur papier recyclé – Ne pas jeter sur la voie publique



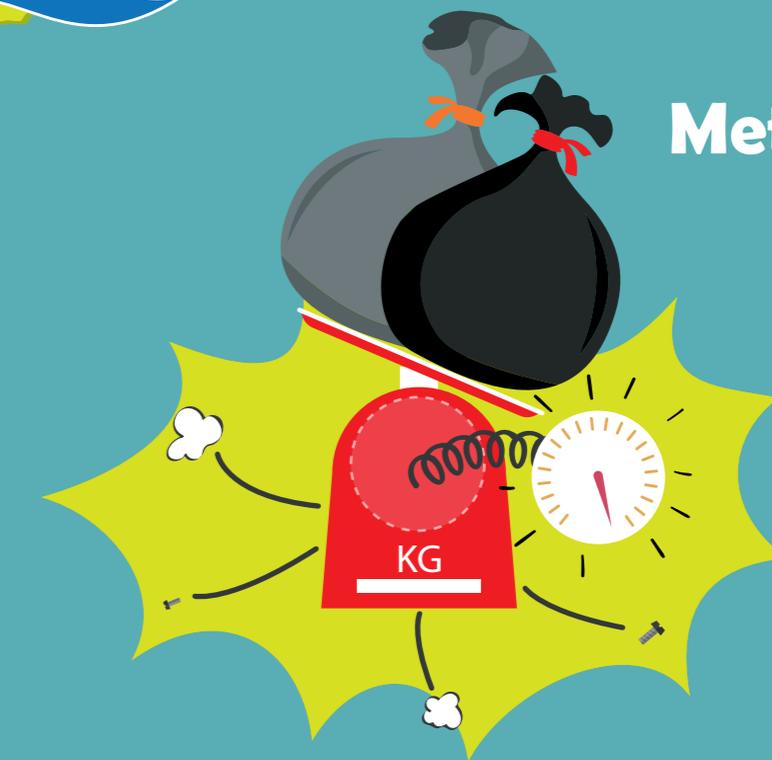
**577 KG DE DÉCHETS PAR HABITANT EN 2015 EN BASSE-ZORN**

Objectif 2020 :  
**530 kg/hab./an (hors gravats)**



**Basse-Zorn**  
Communauté de communes

BIETLENHEIM - GEUDERTHEIM - GRIES - HOERDT - KURTZENHOUSE - WEITBRUCH - WEYERSHEIM



## Mettons nos poubelles au régime !



Trucs et astuces pour réduire la quantité de déchets à la maison  
Guide pratique offert par la Communauté de communes de la Basse-Zorn



## CE QUE NOUS JETONS, NOUS L'AVONS ACHETÉ UN JOUR Et si nous achetions moins de déchets ?

Nos achats ont un impact important sur la production de déchets. Il est possible d'agir, en étant plus attentifs lors de nos courses.

Les emballages de viande, charcuterie, fromage, fruit et légume pèsent jusqu'à **20kg de déchets/hab./an.\***  
**Achetons plutôt en vrac ou à la coupe.**

L'objet à usage unique est souvent plus onéreux et remplit la poubelle : lingette, serviettes essuie-tout, couvert, assiette, gobelet, nappe, pile, rasoir... la liste est longue ! Et la quantité de déchets peut atteindre jusqu'à **7kg/hab./an.\***

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
En 2020, la vente de vaisselle jetable en plastique sera interdite. Pensez vaisselle réutilisable ou compostable !

Le sur-emballage et les produits en portion individuelle sont à l'origine de près de **16kg de déchets/hab./an.\***  
**Préférons les produits en grand conditionnement.**

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Un emballage représente 20% à 60% du prix. Moins d'emballages, c'est faire des économies et réduire sa production de déchets !

La bouteille d'eau en plastique, c'est 8 milliards de bouteilles en France par an et **5kg de déchets/hab./an.** L'eau du robinet coûte environ 300 fois moins chère !\*\*

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Si vous lui trouvez un goût, rajoutez-y une rondelle de citron et placez-la au frigo!

## EVITONS LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE Le gâchis, ça suffit !

En France, nous jetons en moyenne **20 kg par personne et par an\*** de déchets alimentaires et produits encore emballés. Cela représente **entre 100 et 160€ par an d'économies potentielles !**

**Lors des achats**  
Le gaspillage alimentaire est souvent lié à des achats inutiles ou excessifs. Pensez à faire une **liste de courses !**

**Les dates de péremption** sont importantes !

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
**DLC = date limite de consommation**, passée cette date, le produit est impropre à la consommation.  
**DDM = date de durabilité minimale** (ancienne DLUO), passée cette date, le produit reste consommable mais sa qualité nutritive ou gustative peut être altérée.

**L'organisation du réfrigérateur**  
Bien le ranger, c'est optimiser la conservation des produits et repérer ceux à consommer le plus rapidement. Les étagères supérieures sont optimisées pour la conservation de viande et poisson crus, les étagères inférieures pour les laitages et légumes.

**DANS LE FRIGO, C'EST LA POLITIQUE DU PREMIER ENTRÉ, PREMIER SORTI !**

**Lors de la préparation des repas :**  
**Les bonnes quantités** limitent le gaspillage. En cas de surplus, conservez-les pour les consommer le lendemain !  
**Et les restes ?** Apprenons à cuisiner nos restes pour les transformer en recettes astucieuses et délicieuses !  
Notre site Internet vous en propose : [www.cc-basse-zorn.fr](http://www.cc-basse-zorn.fr)



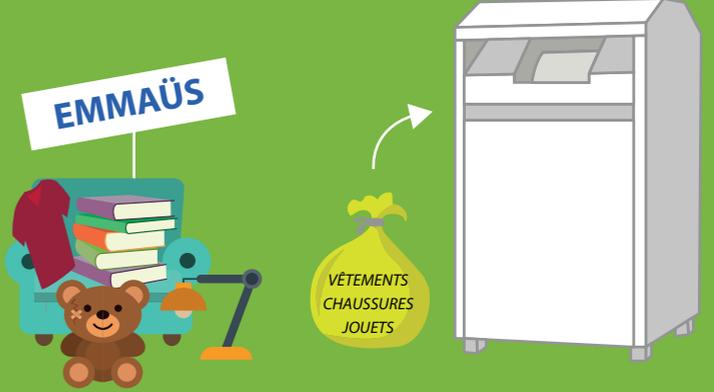
## C'EST CASSE ? C'EST USE ? ÇA NE VOUS SERT PLUS ? Et si c'était réparable ? Et si quelqu'un pouvait encore s'en servir ?

**REPARATION**  
Aujourd'hui on jette plus facilement qu'on ne répare !

- Pensez au **repair café** pour vos objets électroniques. Dans une ambiance conviviale, des bénévoles vous aident à remettre en marche vos vieux objets. Plus de renseignements sur la création ou l'organisation d'un repair café : [www.repaircafe.org/fr](http://www.repaircafe.org/fr)
- Pour vos paires de chaussures et vêtements, cordonniers et couturiers peuvent les **racommoder**



**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Les déchèteries de la Basse-Zorn collectent plus de **11 tonnes** de déchets électriques et électroniques chaque mois ! Ils sont tous démantelés et revalorisés par l'association Envie Strasbourg.



**RE-EMPLOI / RE-UTILISATION**  
Le don et la revente sont de belles alternatives à l'incinération !

- Brocantes, vide-greniers et marchés aux puces sont organisés régulièrement dans toute la région. Renseignements auprès de votre mairie ou sur [www.vide-greniers.org](http://www.vide-greniers.org)
- Vêtements, chaussures et jouets peuvent être déposés dans l'une des 28 bornes de collecte COLTHAB de nos 7 communes et en déchèteries
- Les associations solidaires type Emmaüs ou le site Internet [www.donnons.org](http://www.donnons.org) vous permettront de donner facilement vos vieux objets